

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aux représentants des médias

Fêter la fin de l'école avec une soirée déguisée

Pour célébrer les vacances d'été qui approchent à grands pas, le Conseil des jeunes de la Ville de Neuchâtel et de la Côte, en partenariat avec le Centre de Loisirs (CdL) et la Jeunesse de la Côte (Jdlc), organise sa traditionnelle fête de fin d'année à la Case à Chocs vendredi 29 juin de 19h à 23h30. Au menu de cette soirée sur le thème *séries&films*, un concours de déguisement, de la musique live avec Quartier Bon Son, de la danse avec Giant Studio et du rire avec Christian Mukuna. L'entrée est gratuite et la soirée est réservée à tous les jeunes entre 11 et 16 ans, pour autant qu'ils soient scolarisés au cycle 3 (9-11 hamos) et munis d'une autorisation parentale signée.

Le Conseil des Jeunes réunit les élèves du cycle 3, issus des centres scolaires des Terreaux-Sablons, du Mail et de la Côte. Espace d'expression et de participation citoyenne, cet organe permet à la jeunesse d'élaborer et de réaliser des projets, d'apprendre à travailler en équipe et de connaître les institutions avec lesquelles elle établit un dialogue. Cette année, la « Trailer Party » (soirée bande-annonce) est aussi organisée en collaboration avec Pro Juventute Arc jurassien et elle s'annonce mémorable, avec la venue du groupe [Quartier Bon Son](#) pour présenter en exclusivité sa chanson écrite pour le projet [Appel d'air](#), destiné à sensibiliser les jeunes du canton de Neuchâtel aux thématiques liées à la santé mentale. L'humoriste neuchâtelois [Christian Mukuna](#), auteur du spectacle « Suisse AOC » sera de la partie, et [Giant Studio](#) de Serrières présentera un show de danse. Mais ce n'est pas tout : un rallye cinéma et un concours de déguisement auront lieu avec des super prix à gagner ! Un DJ passera également tout au long de la soirée les meilleurs sons du moment.

Cette soirée bénéficie bien évidemment d'un cadre approprié aux jeunes de 11-16 ans : animations, boissons sans alcool, fumée interdite, sécurité et encadrement par des professionnels. Ainsi, pour garantir le plein succès de la soirée, les participant-e-s devront se munir d'une [autorisation parentale](#) signée pour pouvoir entrer dans la fête. Il est aussi demandé aux parents ou représentants légaux de veiller à la bonne rentrée de leur enfant après la soirée.

Autorisation à télécharger ici : <https://bit.ly/2K8L5m4>

Neuchâtel, le 26 juin 2018

Le Conseil des jeunes

Renseignements complémentaires :

Caroline Meyer, responsable des actions jeunesse, service de l'intégration et des infrastructures culturelles, 032 717 73 88, 079 581 84 48, caroline.meyer@ne.ch

